

Communiqué de presse

A Rogerville, le 15 octobre 2015





Les Maisons de retraite associatives chantent leurs valeurs !

Les grands gagnants du Concours Senior Voice 2015 ont été récompensés le jeudi 15 octobre dernier à Rogerville (76).

Organisée à l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées sur la thématique « A tout âge, créatif et citoyen », la cérémonie de remise de prix a réuni près d'une centaine de résidents et professionnels des maisons de retraite associatives.

Animée par Isabelle COLLY-FAVRÉ, Directrice de l'URIOPSS Haute-Normandie, et Jacques DESMIDT, Directeur de la Résidence des Pâquerettes, cette cérémonie a permis de réaffirmer les valeurs défendues par les associations et directeurs de ces maisons de retraite. Ni publiques, ni marchandes, Privées à but non lucratif !

Les Prix ont été remis par le Maire de Rogerville Monsieur Francis SELLIER, la Députée Madame Estelle GRELIER et la 3ème Vice-Présidente de la COMmunauté D'Agglomération Havraise Madame Valérie EGLOFF, représentante d'Edouard PHILIPPE, Président de la CODAH et Maire du Havre.


-  1^{er} Prix du Jury : Résidence Les Pâquerettes – Sassetot le Mauconduit
-  2^{ème} Prix du Jury : Maison de la Compassion – Rouen
-  3^{ème} Prix du Jury : Maison Saint-Joseph – Rogerville
-  Prix du public : Maison Saint-Joseph – Rogerville



De gauche à droite : Valérie EGLOFF, 3^{ème} Vice-Présidente à la CODAH, Mademoiselle DEPOILLY, résidente à la Maison Saint-Joseph, Adèle TABOUELLE, chargée de mission FEHAP (Pour la Maison La Compassion), Aurélien VERGER, Animateur à la Résidence Les Pâquerettes, Madame ANDRIEU, résidente aux Pâquerettes, Francis SELLIER, Maire de Rogerville, Estelle GRELIER, Députée et Anne DALLET, Directrice de la Maison Saint-Joseph.



Présentation des maisons de retraite associatives :



LA CHARTE DES MAISONS DE RETRAITE ASSOCIATIVES DE HAUTE-NORMANDIE

- Les maisons de retraite sont administrées par des associations loi 1901 qui portent des valeurs humanistes au service de tous.
- Les établissements sont organisés autour d'un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles soucieux de l'intérêt général.
- Les associations s'inscrivent dans la vie locale et préservent l'intégration du résident dans la cité.
- Leur gestion est saine, contrôlée et désintéressée. Les fonds gérés par les maisons de retraite associatives sont investis au total bénéfice des résidents.
- Les lieux de vie garantissent un accueil personnalisé de qualité, un accompagnement au quotidien dans le respect du bien être des personnes et ce jusqu'au bout de la vie.
- Les établissements veillent à la formation et à l'amélioration continue des pratiques professionnelles des équipes pluridisciplinaires.
- Les associations, au regard de l'émergence de besoins nouveaux, sont force de proposition pour apporter des réponses adaptées et innovantes.
- Les associations préservent et encouragent la place essentielle des familles et des proches.
- Les établissements respectent par ailleurs l'ensemble des Chartes applicables.

Contact presse FEHAP :

Adèle TABOUELLE, chargée de mission
adele.tabouelle@fehapp.fr - 06.89.46.96.60

Contact presse URIOPSS :

Jessica Barbet, chargée de communication
j.barbet@uriopss-hautenormandie.asso.fr - 02.35.62.01.20 - 06.20.84.89.91